

VRAJDAS MAKANJI & CO.

COMMERCE GENERAL & TRANSPORT.

PRODUCE GENERAL & USINE CAFE.

TELEGRAMS: "MAKANJI"

R. C. B. No. 404
B. B. A. No. 186
COMPTE POSTALE ZA 528

R. C. USA 1356

B. P. 41

Kigali le 23 mai 1956.
Ruanda Urundi

KIBUNGO



4569

A Monsieur l'Administrateur
du Territoire de et à
KIBUNGU.

Monsieur l'Administrateur,

Comme suite à votre lettre n° 1237/
Agri.Café/G. du 8 mai 1956, nous avons l'honneur de por-
ter à votre connaissance que Said bin Khila n'est plus
locataire de la parcelle n° 11 du centre de négoce de
Karembea.

Suivant contrat dont nous sommes
porteurs et au sujet duquel vous avez marqué votre ac-
cord, la parcelle précitée a été transférée, depuis le
1er janvier 1953, au nom de Mr. Suleman Ishagji associé
dans notre firme.

Nous venons de louer le magasin à
Sef bin Khila, frère de Said, et nous vous serions vi-
vement obligé de bien vouloir accorder la licence d'a-
chat de café que nous avons sollicitée à notre loca-
taire.

Avec nos remerciements, nous vous
prions d'agréer, Monsieur l'Administrateur de Territoi-
re, l'assurance de notre considération très distinguée.

Vrajdas Makanji

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

Le nommé SAID bin HILLA bin Yusuf, commerçant à Karemba,
est autorisé à reprendre le commerce sur sa parcelle
et le moniteur OCIRU de l'endroit est prié de lui rendre
sa licence d'achat café.

Kibungu, le 16 juillet 1955.-

L'Administrateur de Territoire,

J. KIRSCH.-



14/7/51

Monsieur l'Administrateur,

Je vous prie de vous pr
 recevoir la visite du nouveau local
 bien Yusuf.

Il existe une litig-
civil entre le propriétaire et la
 firme Vardas qui, paraît-il, vous
 aurait écrit à ce sujet.

Yusuf prétend que vous
 lui auriez refusé la licence pour
 acheter café.

Je vous prie de lui expliquer de
 bien vouloir lui rendre cette licence
 et de le laisser dans le magasin,
 le litige étant du ressort du Tribunal
 de la tutelle.

Je vous en remercie vivement et
 vous prie d'être obligé de m'en rendre

à mon adresse à Bukavu
 avec votre bienvenue. Avec l'assurance de mon
 assurance de mes meilleurs sentiments. V. S.